



HEBDO FOOT ARTOIS



Chemin des Manufactures – 62800 LIEVIN

Tél : 03 21 45 63 20 – Fax : 03 21 45 63 21 - @ : secretariat@artois.fff.fr



SPECIAL ASSEMBLEE GENERALE



ASSEMBLEE GENERALE d'AUTOMNE

Tous les clubs du District Artois de Football sont invités à assister à l'Assemblée Générale d'automne qui se tiendra le :

Samedi 16 Octobre 2021 à 10 heures
Salle des Fêtes – Rue du Maréchal Leclerc (à côté de la mairie)
62114 SAINS-EN-GOHELLE

Le pointage des clubs s'effectuera de 8h30 à 9h30

Compte tenu des décisions gouvernementales et du protocole sanitaire, un seul représentant par club sera autorisé. Les dirigeants sont priés de se présenter munis d'une pièce d'identité et de leur licence (obligatoires) et de la LETTRE portant le code-barres en vue des votes électroniques

CET AVIS TIENT LIEU DE CONVOCATION

ORDRE DU JOUR

- 1) Accueil de la Présidente du District Artois Evelyne BAUDUIN
Présentation des Personnalités
- 2) Allocution de la Présidente du District Artois
- 3) Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 12 juin 2021 paru sur l'hebdo foot n° 753bis du jeudi 30 septembre 2021
- 4) Présentation par Monsieur SION – Trésorier - du Compte de Résultat et Bilan de l'exercice 2020/2021 paru sur l'hebdo foot spécial Assemblée Générale n° 753bis du jeudi 30 septembre 2021
- 5) Rapport de Monsieur FROISSART Commissaire aux Comptes
- 6) Approbation des comptes et affectation du résultat
- 7) Présentation du Budget Prévisionnel 2021/2022
- 8) Présentation et examen des vœux des clubs
- 9) Allocution des personnalités
- 10) Clôture de l'Assemblée Générale par la Présidente



*COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE
12 JUIN 2021 à LIEVIN*



ASSEMBLEE GENERALE

SAMEDI 12 JUN 2021 A LIEVIN



Clubs présents : US Ablain – SCF Achicourt – JS Achiet le Petit – ES Angres – OS Annequin – US Annezin – ALAEA Annezin – ES Anzin – OF Arras – AS PTT Arras – FA Arras – FC Auchel – AS Auchy – RC Avesnes – AS Bailleul – Barlin Futsal – AS Barlin – AS Beaurains – AS Berneville – AFC Liébaut Béthune – Entente Futsal Béthune- US Beuvry – Beuvry Tigers – US Biache – US Bily Berclau – Car. Billy Montigny – Union Féminines – AS Bonnières – US Boubers – FC Bouvigny – AS Brebières – USO Bruay – ES Bully – FC Busnes – FC Calonne – Carvin Epinoy – Ruch Carvin – AS Cauchy – RC Chocques – OC Cojeul- AS Courrières – US Croisette- FC Dainville – AAE Dourges – JS Ecourt – ES Eleu – R. Estrée Blanche – Festubert Melting – ES Ficheux – AS Frévent – US Gonnehem – AG Grenay – CS Habarcq – ES Haisnes – US Ham – UAS Harnes – Henin Kennedy – Stade Hénin – Hénin Féminins – FC Hersin – Hersin Futsal – US Hesdigneul- FC Hinges – US Houdain – US Izel – FCE La Bassée – AL La Comté – FC La Couture – ES Labeuvrière – RC Labourse – ES Laventie – FCH Lens – RC Lens – Lens United – US Lestrem – Olympique Liévin – Esp. Calonne Liévin – CS Diana Liévin – USA Liévin – FC Lillers – RC Locon – US Maisnil – AS Maroeuil – JF Mazingarbe – FC Mazingarbe – Méricourt Futsal – USO Meurchin – US Monchy au Bois – us Monchy Breton – AJ Neuville – AS Neuvireuil – US Noeux – Noeux Futsal – US Noyelles sous Lens – ES Ourton – US Pas – CS Pernes – AS Pont à Vendin – Pont à Vendin Futsal – US Rivière – US Rouvroy – AS Saily Labourse – RC Sains – AOSC Sallaumines – ES Saulty – Servins Les Collines – FC Servins – Servins Futsal – CSAL Souchez – ES St Laurent – SC St Nicolas – St Venant Futsal – ES Ste Catherine – AS Tincquazel – Vaudricourt Klub – ES Vendin – Olympique Vendin – AS Vendin – AEP Verdrel – US Vermelles – E. Verquin – US Vimy – AS Violaines – ES Valsensée Vis – SCPP Wingles

Clubs absents : ES Agny- ES Allouagne- FC Annay – SC AubignySavy – US Chts Avion – CS Avion – Avion des Sourds – AS Avion Futsal – Avion République – FC Beaumont- Entente Futsal Club Béthune – Mont Liebaut Béthune – Stade Béthune – Kennedy Béthune – Futsal C. Béthune- ES Bois Bernard- JS Bourecq – FC Brebières – Bruay Féminins – Olympique Burbure – ASC Camblain – Carvin Dynamo – US Courcelles – Courcelles Futsal Académie – Courcelles Futsal – US Croisilles – S Cuinchy – Dourges Futsal – ES Douvrin – USO Drocourt – Essars Futsal – AAE Evin – SC Fouquières – FC Givenchy – Givenchy Futsal – ES Gouy – US Grenay – ES Haillicourt – ESD Isbergues – FC La Roupie- AS La Bassée Futsal – USO Lens – AFC Libercourt – Libercourt FUTSAL – AS Loison – USSM Loos – AS Lyssois- US Mondicourt – FC Montigny- ES Noeux les Auxi – AC Noyelles Godault – Noyelles Godault Futsal – AS Noyelles les Vermelles – Noyelles Futsal – ASSB Oignies – SLC Pommier – AS Quiéry – FC Richebourg – AS Roclincourt – ES Roeux – AJ Ruitz – FC Thélus – ES Thiennes – FC Tilloy – Vallée la Ternoise – RC Vaudricourt – FC Verquigneul – Verquigneul Devils – Verquin les mordus-

Clubs représentés : OS Aire – AAE Aix Noulette- US Arleux – SC Artésien- AJ Artois- AS BBV – Beaumetz Sud Artois – Bully Charcot – FC Camblain – FC Cuinchy – UC Divion – FC Estevelles – ES Etrun – JF Guarbecque – Olympique Hénin – US Heuchin Lisbourg – DR Lambres – US Lapugnoy – AS Lens – COS Marles – EC Mazingarbe – FC Méricourt – I. Norrent Fontes – US St Pol – FC Tortequenne – OSC Vitry-

Examen du quorum :

Nombre de clubs présents : 123

Nombre de clubs représentés : 26

Nombre de clubs ayant émargé après clôture : 2

Nombre total de clubs présents et représentés : 151

Nombre total de voix des clubs présents et représentés : 1 073

Quorum des clubs : 69,3%

Quorum des voix : 75,2%

Le quorum étant atteint, nous pouvons valablement délibérer et commencer nos travaux.

**« Monsieur l'Adjoint au Maire,
Messieurs les Présidents,
Mesdames, Messieurs, Chers amis,**

Je vous remercie d'être venus aussi nombreux pour participer aux travaux de l'Assemblée Générale de lancement du centenaire du District Artois.

Une Assemblée Générale particulière, après la crise sanitaire sans précédent que nous avons dû affronter.

Nous avons fait en sorte de pouvoir l'organiser en présentiel en prenant toutes les précautions nécessaires. Je vous demanderais de respecter tout au long de la matinée les gestes barrières.

Nous font l'honneur d'assister à nos travaux, les personnalités suivantes que j'ai plaisir à accueillir :

- > **Monsieur Henri JACKOWSKI** – adjoint au Maire de **LIEVIN**
- > **Monsieur Cédric BETTREMIEUX** - Président de la Ligue des Hauts de France
- > **Monsieur Fernand DUCHAUSOY** - Président d'honneur de la LFHF
- > **Monsieur Jean-Louis GAMELIN** qui nous fait l'honneur d'être présent.

Mais aussi la présence des amis présidents de District :

- > **Monsieur Pascal POIDEVIN** - Président du **District Aisne**
- > **Monsieur Franck PORET** - Président du **District Côte d'Opale**
- > **Monsieur Chakib BACHIRI** - Président Délégué du **District des Flandres**
- > **Monsieur Pascal TRANQUILLE** - Président du **District de la Somme**

Ainsi que

- > **Monsieur Bernard COLMANT**
- > **Monsieur Louis DARTOIS**
- > **Monsieur Pascal LEPROVOST**

Et mes amis du Comité Directeur.

Excuser les absences de Messieurs :

- > **Monsieur Vincent NOLORGUES** – Président de la LFA
- > **Monsieur Jean-Claude LEROY** – Président du Conseil Départemental
- > **Monsieur Claude COQUEMA** – Président du **District Oise**
- > **Monsieur Georges FLOURET** – Ancien Président de la **Côte d'Opale**
- > **Monsieur Arnaud POUILLE** – Directeur Général du **RC LENS**

Retenus par ailleurs.

Je vous remercie toutes et tous de votre présence, elle témoigne l'intérêt que vous portez à la vie de notre institution.

Je vous propose de débiter notre Assemblée en rendant hommage à l'ensemble des amis du football qui nous ont quitté depuis notre dernière Assemblée Générale.

Nous avons été particulièrement touchés, cette saison, par la disparition de plusieurs dirigeants, éducateurs, arbitres et joueurs.

Je vous invite à un moment de recueillement en leur mémoire.

J'adresse mes remerciements à nos différents partenaires institutionnels, sportifs et privés : à la FFF et la Direction Départementale de la Cohésion Sociale pour l'aide octroyée dans le cadre de l'ANS vers le District et vers les clubs.

Au Conseil Départemental, pour la subvention de fonctionnement qu'il attribue au District.

A la Ligue des Hauts de France pour le versement des aides prévues dans le protocole financier de la Ligue vers ses Districts.

Et à l'ensemble de nos partenaires privés, notamment le Crédit Agricole du Nord de France, Taff Equipements, notre équipementier et Monsieur GAJNY de DG Buro.

Je remercie également Madame FOURNIER, Directrice de cet établissement, qui nous accueille ce matin.

Je rappelle que les conditions actuelles, même si elles sont assouplies, sont difficiles pour tous et que toutes les mesures comme la limitation à une personne par club et un protocole strict (sens de circulation, gel, etc.) ont été respectées. Il ne nous a pas été possible de vous offrir le café d'accueil ni le pot de l'amitié à la fin de cette assemblée compte tenu du protocole sanitaire et j'en suis désolé. Ce n'est que partie remise

J'adresse toute ma reconnaissance aux personnes qui m'ont apporté leur expérience et leur soutien au cours de ce début de mandat :

➤ **Jean-Louis GAMELIN**, aux membres du Comité Directeur, aux membres des commissions.

➤ Aux salariés du service administratif du District : **Sylvie, Barbara, Patricia, Valérie** et de l'Equipe Technique : **Antoine, Makhloufi** nos CTD, **Abdel** en BMF apprentissage qui a préparé notre journée festive de demain « ARTOIS EN FETE » et **Adrien** service civique.

Et puis, à vous tous, Présidentes, Présidents et représentants des clubs.

Votre présence ce matin marque l'intérêt que vous portez au District.

Depuis ma prise de fonction, en période de confinement, sans compétition, avec très peu de personnel, celui-ci étant en chômage partiel, nous avons malgré tout, avec nos techniciens mis en place quelques activités innovantes pour conserver un lien social, et fidéliser vos licenciés :

- Le challenge 3C (confinement – club – challenge) en novembre et décembre
- Le Concours Prêts pour le PEF (programme éducatif Fédéral)
- Le Fun Foot Tour qui a remporté un vif succès (12 journées y ont été consacrées, toutes axées sur des pratiques sans contact)

Depuis une dizaine de section foot loisir ont vu le jour et recevront une dotation de la FFF.

- Le mois du foot féminin consacré aux portes ouvertes, plateaux, actions de sensibilisation à l'arbitrage.
- Artois en Fête qui se déroulera demain à BEAURAINS de 9 h à 17 heures, avec le midi la remise des dotations aux lauréats du Concours « Prêts pour le Pef »

Je remercie notre service civique **Adrien LEBORGNE** qui s'est beaucoup investi sur les nouvelles pratiques, particulièrement sur le fit foot mais aussi sur le golf foot, foot en marchant, zone ball, futnet sur le programme éducatif fédéral

Nous participons également avec la FFF sur :

- L'ESVP (Echauffement Structuré à Visée Préventive) Programme de prévention des blessures, pour lequel nous sommes District Pilote et auquel 8 clubs se sont portés volontaires : ISBERGUES, NOEUX, BEUVRY, LA COMTE, O. LIEVIN, BIACHE, ST LAURENT et l'AJ ARTOIS nous les en remercions

Enfin, dans le but de vous accompagner au mieux, je vous incite tous à faire l'autodiagnostic de votre club (cette possibilité vous est offerte sur Footclubs) et à l'issue de celui-ci, ceux d'entre vous qui ont un projet club et souhaitent être accompagnés, se rapprochent de notre équipe technique, notre CTD **Makhloufi** interviendra tout à l'heure à ce sujet.

Il faut vraiment qu'il y ait une volonté du club et il ne s'agit pas uniquement d'aider les clubs qui souhaitent obtenir un label.

Ensuite toujours dans le cadre de l'accompagnement et la structuration, des fiches d'aide seront prochainement mises à votre disposition.

Dernièrement dans le cadre de la reprise d'activités, vous avez été appelés pour avoir votre ressenti et connaître vos besoins. Nous vous avons annoncé à cette occasion la mise en place des référents de secteur, afin d'être plus proche de vous, annonce qui a été très bien perçue.

Cela sera mis en place dès septembre, les informations seront communiquées sur le site du District et votre référent vous appellera pour une première prise de contact.

Lors de ces appels, vous avez été nombreux à solliciter des formations : formations d'arbitres, de dirigeants et d'éducateurs.

Cette saison en raison de la crise sanitaire de nombreuses formations ont été annulées.

Toutefois depuis le mois de mai les formations sont reprises et seront accentuées dès septembre :

- 2 formations arbitre se dérouleront en juin, en présentiel
- 5 formations dirigeants ont eu lieu en visio conférence
- Les formations éducateurs reprendront en début de saison prochaine

Pour les formations dirigeants, je vous rappelle ou vous informe qu'elles sont totalement gratuites pour toute personne licenciée, le District prenant à sa charge les frais administratifs.

Au niveau des aides :

Le Comité Exécutif de la Fédération Française de Football a acté la mise en place d'un plan de soutien matériel d'un montant total de 15 millions d'euros à destination des 13 000 clubs amateurs, afin de les soutenir dans leur reprise d'activités lors du démarrage de la saison 2021-2022.

La fourniture de ces équipements se déroulera de la manière suivante :

- Distribution de bons d'achat aux clubs amateurs qui disposent d'une école de football d'une valeur de 500 à 5 000 euros par club, en fonction du nombre de licencié(e)s, utilisables directement sur la plateforme footamateur.fff.fr. Ces bons seront distribués et activés en juin.
- Distribution de dotations Nike gratuites destinées à tous les autres clubs amateurs.

Au niveau Ligue : Un accompagnement financier pour les clubs en difficultés est en cours d'élaboration par le comité de gestion des finances de la Ligue, mais **Cédric** pourra vous en parler tout à l'heure

Au niveau District : d'une valeur d'environ 50 000 euros, l'aide du district va se matérialiser par le remboursement des frais d'engagement en championnats et coupes, sous forme d'avoir

Avant de terminer, félicitations à notre arbitre **Mathieu DOR** désigné pour participer aux éliminatoires de l'Euro Beach Soccer du **16 au 20 juin**.

Je ne vais pas m'appesantir plus longuement sur cette saison que nous voulons tous oublier, même si de belles choses ont été réalisées.

Vous avez su être patients, faire preuve de patience et d'adaptabilité et être innovants.

La saison à venir sera particulièrement festive, notre District fêtant ses 100 ans.

Tout au long de cette saison se dérouleront des événements, des challenges inédits et de nombreuses surprises.

Vous découvrirez votre première surprise dans le sac qui vous sera remis à la fin de l'Assemblée.

Dans quelques instants **Richard** vous fera le bilan des activités de cette saison.

Il va nous appartenir désormais de travailler à une reprise et de reconquérir des licenciés et retrouver très vite les terrains dans de bonnes conditions sanitaires, je l'espère.

Je tiens à remercier une nouvelle fois les personnes présentes et souhaite une bonne Assemblée à tous.

Le quorum fixé à l'article 12.5.3 des statuts du District Artois étant atteint l'Assemblée Générale Extraordinaire des clubs du District Artois de Football peut valablement délibérer.

Je déclare ouverte l'Assemblée Générale Extraordinaire des clubs de l'Artois.

Avant de procéder directement au vote, un test est réalisé.

Suite à la réussite de ce test, le premier vote est réalisé.

Vote 1 :

Modification des statuts – Article 12.3

L'Assemblée Générale se tient en présence physique de ses membres, ou bien à distance de manière dématérialisée en recourant à la visioconférence, à l'audioconférence ou à tout autre moyen de communication. Dans le cas d'une Assemblée Générale dématérialisée, la participation des membres a valeur de présence et un système de vote en ligne est mis en place.

Option A : par exception à l'article 12.3 des présents statuts, le fait de donner pouvoir à un autre club est interdit lors d'une Assemblée Générale dématérialisée, mais il reste néanmoins possible au Président du club de donner mandat à tout licencié de son club afin qu'il le représente.

Option B : Lors d'une Assemblée Générale dématérialisée, un seul et unique pouvoir donné à un autre club est autorisé.

Vote.

Option A adoptée

Avant de clôturer l'Assemblée Générale Extraordinaire, je vais vous demander de valider une décision prise par le Comité Directeur lors de sa réunion du **21 mai 2021**.

Nous avons décidé de nommer **Jean-Louis GAMELIN** – Président d'Honneur du District Artois.

Si vous êtes d'accord avec cette décision, je vous demande de bien vouloir lui faire une salve d'applaudissements.

Vu les applaudissements je prends note de votre accord et vous en remercie.

Jean-Louis tu viens de prendre un galon supplémentaire.

Approbation du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale élective du 28 novembre 2020 paru sur Hebdo Foot N°721 du 26 janvier 2021

Vote.

Oui : 97,41%

Non : 2,59%

PV adopté.

Présentation du rapport moral et rapport d'activités parus sur l'hebdo foot spécial Assemblée Générale N°735bis du jeudi 27 mai 2021 :

Il n'y a sans doute pas eu 100 rapports moraux dénoncés lors des Assemblées Générales du District, notamment en raison des interruptions pour faits de guerre, mais celui que j'ai l'honneur de vous présenter ce jour intervient pour le centenaire du district créé en 1921, comme bon nombre de districts en France puisque c'est en 1921 que la Fédération a mis en place les Districts.

La présente Assemblée marque le début de la célébration de ce centenaire.

La saison écoulée, tout en étant compliquée, n'a pas nécessité, du moins pour l'instant, que l'on se fasse une entorse du cerveau.

Au niveau des changements la saison a été marquée par des élections :

Chez nous : **Evelyne** succède dans la continuité à **Jean Louis** qui a désiré prendre du recul, sans oublier de remercier pour leur action ceux qui quittent le Comité Directeur : **Louis DARTOIS – Pascal LEPROVOST** et **Ottorino DI BERNARDO**.

A la Ligue : changement profond qui amène **Cédric BETTREMIEUX** et son équipe renouvelée à **VILLENEUVE D'ASCQ**.

A la Fédération : là, encore, dans la continuité **Vincent NOLORGUE** prend la tête de la Ligue de Football Amateur quand **Noël LE GRAET** est réinvesti à la FFF même si l'on voudrait que cette Fédération soit un peu plus orientée vers le football amateur.

Le peu de compétitions qui a été à son terme nous a offert 2 satisfactions, avec le **RC LENS** et sa brillante saison qui aurait pu l'amener vers une coupe Européenne et **BETHUNE FUTSAL** en D1 Nationale pour sa bonne fin de saison qui lui permet d'assurer son maintien à ce niveau. Toujours au niveau Fédéral saluons l'excellent comportement de **l'OS AIRE sur la LYS** en Coupe de France et la fin de carrière d'un de nos arbitres Fédéraux **Manu CARON** qui, major National des Fédéraux 4 n'a pu accéder en F3 atteint par la limite d'âge pendant que **Mathieu DOR** était retenu pour officier lors des éliminatoires de l'Euro Beach Soccer. Dans un autre domaine, saluons le **FC LILLERS** lauréat des trophées **Philippe SEGUIN** pour son investissement dans l'accueil des réfugiés.

La saison sportive s'est limitée à 1/5 d'une saison normale pour les 219 clubs répertoriés. Le District compte au 30 avril près de 33 800 licenciés en régression d'un peu moins de 10% par rapport à la saison précédente. Si les effectifs ont été constants en Féminines et en U17/U18, ils ont régressé en Seniors, en Dirigeants et dans les autres catégories de jeunes. La diminution la plus importante et la plus inquiétante concerne les arbitres avec une chute de 20,2%.

Pour disputer ce petit bout de saison, le District comptait 753 équipes engagées hors football d'animation et 420 équipes en U13/U11. Au total 3 371 rencontres officielles ont été disputées pendant que 79 forfaits, soit, 2,3% ont été enregistrés.

Ces rencontres se répartissent en :

- 5 journées seniors – 3 tours de Coupe Artois – 2 tours de Coupes Secondaires ;

- 3 journées de brassage en jeunes à 11 – 4 tours de Coupe Artois et 3 tours de Coupes Secondaires ;
- 6 journées en football animation – 4 en féminines – 4 en vétérans et 1 seule en futsal ;
- En coupe de France, 155 équipes étaient engagées et 65 en coupe Gambardella.

La commission de Discipline a néanmoins eu quelques occupations qui l'ont amenée à prononcer :

- 119 suspensions de 1 à 4 matchs – 15 pour 5 à 11 matchs – 1 pour 20 matchs et une autre pour 24 rencontres.
- 2 dossiers ont été mis en instruction et 2 autres transmis à la Commission Ethique.

Dans ce domaine et dans l'espoir de faire prendre conscience de ce que représentent les comportements négatifs sur les terrains vous avez sans doute remarqué que toutes les semaines le journal du District reprend les suspensions prononcées et leur motif.

Pour les 4/5 de saison restant, à défaut de football, nous avons repris contact avec Michel DRUCKER et ses problèmes de santé.

J'aurai l'occasion un peu plus tard de vous entretenir de la prochaine saison qui, espérons-le, ira à son terme.

Approbation du rapport moral et rapport d'activités :

Vote.

Oui : 96,74%

Non : 3,26%

Adopté.

Remise de plaquette et Challenge Dominique PLET :

PLAQUETTES de DISTRICT

Eric CHAPPE	<i>US GONNEHEM</i>
Jean Michel CODRON	<i>AS VENDIN</i>
Vincent LEVEL	<i>US RIVIERE</i>
Jean Paul TYPRET	<i>OLYMPIQUE LIEVIN</i>

CHALLENGE DOMINIQUE PLET

AS VIOLAINES – Saison 2019/2020

RC LABOURSE – Saison 2020/2021

Présentation des modifications au Statuts et Règlements Généraux du District Artois :

STATUTS

Article 12.3

Lors d'une Assemblée dématérialisée un représentant de club ne peut disposer que d'un seul pouvoir en plus du sien contre 4 pouvoirs lors d'une Assemblée Générale en présentiel.

Article 12.4

L'Assemblée Générale délègue au Comité Directeur sa compétence pour l'adoption et la modification des textes consécutifs à des décisions des Assemblées Fédérales et de Ligue.

En d'autres termes pour ces décisions il n'y a plus besoin d'une Assemblée Générale extraordinaire mais une simple communication suffit comme ce jour.

Article 12.5

Dans le cas d'une Assemblée Générale dématérialisée la participation des membres a valeur de présence et un système de vote en ligne est mis en place.

REGLEMENTS GENERAUX

Article 5

En plus des Commissions de Discipline, d'Appel Disciplinaire et de Surveillance des Opérations de Vote nommées pour la durée de la mandature, le Président de la Commission des Arbitres peut être nommé pour 4 ans.

Article 10

Pour éviter toute assimilation qui pourrait revêtir certaines arrière-pensées, l'affiliation d'un club peut être refusée en raison d'une référence dans son nom à caractère politique, idéologique, religieux ou syndical ; la même chose si ce nom peut créer une confusion avec une instance de la FFF ou l'identité d'un partenaire privé.

Article 17bis

Le club support d'une entente (responsable, couleurs, terrain) conserve les droits sportifs en cas de dissolution.

Toutes les ententes de District évoluent en brassage niveau 2.

Article 29

Il est créé une licence volontaire qui ne donne aucun droit sportif. Elle est utile pour les accompagnateurs, les personnes voulant aider et doit servir aussi dans le cadre d'un fichier qui permet un suivi pour éviter certaines mœurs.

Article 36

Comme tous les ans les catégories prennent un an.

Article 40

Certificat médical

Sans changement pour les majeurs. Pour les mineurs, lorsque le questionnaire médical, avec l'appui du responsable parental, ne comporte que des réponses négatives il n'y a plus de visite médicale. Par contre elle est obligatoire si une réponse au moins est positive ou si le joueur est sous double licence.

Article 42

Pour une demande de licence dématérialisée, la signature électronique du médecin est admise.

Article 43

Un mineur non soumis à un examen médical attestant que toutes les réponses au questionnaire médical sont négatives est autorisé à pratiquer en catégorie immédiatement supérieure. Il en est de même pour un U18 dans le cadre de sa participation en seniors.

Article 62bis

Une joueuse ne pouvant plus jouer en mixité dans son club ou souhaitant jouer exclusivement en féminines est dispensée du cachet mutation.

Article 127

Une équipe U15F peut jouer en masculin Ligue ou District U13, U14, U15 à 11 ou à 8 avec l'accord du Conseil de Ligue ou du Comité Directeur après avis de l'ETR.

Article 139

Les commissions peuvent recourir à la visio pour auditionner.

Article 165

Un assujetti peut être sanctionné s'il tient des propos injurieux, méprisants ou outrageants ; il en est de même s'il tient ou insinue des propos diffamatoires ou s'il émet des accusations sans preuve ou début de preuve.

Article 186

Un joueur exclu ne peut pas purger sa suspension avec une autre équipe le jour même où le lendemain ; dans un tel cas sa suspension n'est pas décomptée.

Annexe 5 - Discipline

Le fait de tenter de commettre des agissements répréhensibles (par exemple fausse licence découverte avant le match) peut donner lieu à l'engagement de poursuites disciplinaires.

Un joueur averti pendant le match et qui reçoit un 2eme avertissement pendant l'épreuve des tirs au but n'est pas exclu mais son avertissement est comptabilisé.

Annexe 7.5 – Football d'animation

Le texte est présenté différemment et les modifications seront présentées avec les vœux.

Annexe 8

Les forfaits : les suites données à un forfait en finale de coupe sont ajoutées au texte : en dehors des frais imputés à cette équipe elle est interdite des coupes de sa catégorie la saison suivante.

Annexe 17 – Les groupements

Ils ont dorénavant une durée de 3 ans reconductible.

Tout club quittant le groupement avant les 3 ans ne peut pas participer à un autre groupement ou à une entente.

Tout club qui quitte le groupement à l'issue des 3 ans doit en informer les autres clubs et la Ligue ou le District avant le **31 mai**.

Un groupement de jeunes doit obligatoirement comporter la totalité des U14 aux U18 soit masculin et féminin, soit masculin seul, soit féminines seules.

La participation des U11 et U13 est possible.

Les groupements de féminines seniors doivent comporter toutes les joueuses.

Approbation des modifications aux statuts et aux règlements généraux votés par les Assemblées Fédérales et publiées dans l'Hebdo Foot spécial N°735bis :

Vote.

Oui : 96,36%

Non : 3,64%

Adoptés.

[Intervention de Monsieur Makhloufi REBATTACHI sur la structuration des clubs.](#)

Vœux des commissions et clubs :

Vœu du Département Jeunes - Foot à 11

Les brassages ont fait l'objet d'un vote positif lors de l'Assemblée Générale de **SAINT POL** ; à l'usage quelques correctifs paraissent nécessaires.

Participation des U14 en U16, par contre les équipes engagées en U14 ne participent pas au brassage U15 niveau 2 ; des brassages spécifiques sont susceptibles d'être organisés pour les U14 et les U17 en fonction des engagements.

3 U12 surclassés peuvent jouer en U14.

Date limite d'engagement fixée au **15 août**.

Une équipe ayant joué ses 2 premiers matchs en déplacement jouera son 3eme match à domicile si l'adversaire a déjà reçu.

En cas d'appel, le résultat initial est provisoirement pris en compte avant modification éventuelle.

En cas de feuille de match papier si le scan n'est pas transmis le lundi soir, l'équipe locale aura match perdu.

En cas de remise partielle, le match est considéré 0 à 0 avec 1 point aux 2 équipes, la rectification intervenant à l'issue du match.

Après un forfait l'équipe ne peut pas être exempte.

La D1 de chaque catégorie est composée des 8 premières équipes éligibles du niveau 1.

Approbation du vœu du département jeunes portant sur les adaptations au règlement des brassages des compétitions jeunes à 11 :

Vote.

Oui : 93,71%

Non : 6,29%

Vœu Adopté.

Vœu du Département Jeunes – Football Animation U11 – U13

La compétition comporte 4 divisions, D1 à D4, choisies par les clubs au moment de l'engagement.

La D1 U13 ne comporte que des équipes 1.

Pour les clubs engageant plusieurs équipes dont 1 en D1, ils ne peuvent engager en D2 que 2 équipes.

La composition des groupes A et B de D1 en U13 pour la phase 2 est établie à partir des premiers de chaque groupe de D1, phase 1, puis des meilleurs 2eme départagés dans l'ordre au total des points, puis à la différence de buts, puis à la meilleure attaque, puis à la meilleure défense en appliquant le quotient si les équipes n'ont pas disputé le même nombre de matchs.

Les rencontres de D1 groupes A et B en U13, 2eme phase sont dirigées par des arbitres officiels à charge du club recevant.

Pour ces rencontres ainsi que pour les finales de coupe les clubs doivent inscrire au moins 11 joueurs.

Approbation du vœu du département jeunes portant sur les compétitions du football d'animation en U11 et U13 :

Vote.

Oui : 94,01%

Non : 5,99%

Vœu Adopté.

Vœu N°1 de LILLERS

Actuellement en cas d'absence ou de non-désignation d'arbitre la priorité est donnée à un arbitre officiel neutre, à défaut, à l'arbitre auxiliaire du club recevant, à défaut, il est procédé à un tirage au sort.

Le vœu demande à ce qu'avant le tirage au sort, priorité soit donnée à l'arbitre auxiliaire du club visiteur.

Approbation du vœu du FC LILLERS : êtes vous d'accord avec la proposition donnant priorité à l'arbitre auxiliaire du club visiteur avant la procédure du tirage au sort :

Vote.

Oui : 78,48%

Non : 21,52%

Vœu Adopté.

Vœu N°2 de LILLERS

Réduire de moitié l'amende pour forfait si le forfait est déclaré. Dans son vœu **LILLERS** indiquait un signalement 24 heures à l'avance.

En accord avec le club et pour des raisons pratiques il est demandé que le forfait soit déclaré le vendredi à 12 heures au plus tard comme pour les arrêtés municipaux.

Approbation du vœu du FC LILLERS : êtes vous d'accord avec la proposition de réduction de moitié de l'amende pour forfait lorsque ce forfait est déclaré au plus tard le vendredi à 12 heures :

Vote.

Oui : 94,36%

Non : 5,64%

Vœu Adopté.

Vœu N°3 de LILLERS

Faut-il maintenir l'exclusion temporaire ?

Ce vœu revient pour la 3eme ou 4eme fois.

Il repose sur

- Une difficulté moindre de gestion pour les arbitres.
- Le respect d'une égalité entre les équipes.
- Le fait que l'Artois est le seul District de la Ligue à pratiquer l'exclusion temporaire.
- Le calme recherché n'est pas évident au niveau des bancs de touche.
- La sélection des équipes de D1 pour la Ligue est en partie faussée par ce système.

L'existence de l'exclusion temporaire est justifiée par :

- Une explosion du nombre d'avertissement, les arbitres n'étant plus impactés par le fait de mettre une équipe en infériorité.
- L'apparition d'avertissements aux gardiens (avec l'exclusion temporaire son remplacement devient long).
- Le fait que l'infériorité numérique d'une équipe profite directement à l'équipe victime.
- Le retour des amendes.

Approbation du vœu du FC LILLERS : faut-il maintenir l'exclusion temporaire :

Vote.

Oui : 51,50%

Non : 48,50%

Vœu Adopté.

Vœu N°1 de SAINT LAURENT – Présenté mais non voté

Eviter que les équipes U14 participent au brassage U15.

Ce fait a été évoqué par un vœu du département jeunes.

Par ailleurs, sous réserve du vote de l'Assemblée Générale de Ligue, il est envisagé :

- Consultation des 25 équipes A qui étaient en D1 U13 en 2020/2021 pour savoir si elles repartent en U14.
- Début de la compétition U14 retardée.

- En septembre, organisation d'une compétition entre les équipes volontaires (brassage, élimination directe....) sur 3 journées pour désigner les 8 équipes du District pour les U14 Ligue.
- Avec les autres équipes et les nouvelles engagées en U14 constitution des D1 et D2 U14 District.

Vœu N°2 de SAINT LAURENT – Présenté mais non voté

Comme pour les U14, mettre en place une compétition U17.

Cette compétition est prévue s'il y a suffisamment d'équipes engagées.

La saison dernière elle a été abandonnée avec 6 engagés.

Par ailleurs, si cette compétition existe il est prévu que le 1^{er} des U17 soit la priorité N°2 pour accéder en Ligue.

Vœu de l'US ROUVROY – Présenté mais non voté

Mise en place à titre exceptionnel d'un challenge U19, les joueurs de cette catégorie, appelés à jouer en seniors viennent de passer 2 saisons pratiquement sans jouer.

Compte tenu des circonstances exposées, le Comité Directeur a décidé de mettre en place un challenge de ce type pourvu qu'il y ait au moins 8 engagés ce qui ferait 14 matchs minimum.

Intervention de Monsieur Jean Louis GAMELIN :

Discours de Monsieur Richard RATAJCZAK :

Pendant près de 22 années au District de **MAZINGARBE** à **LIEVIN**, dont 8 à sa tête, **Jean Louis** a imposé, par déformation professionnelle sans doute un peu, sa rigueur financière mais aussi son entêtement à pousser, voire à forcer un peu, les portes qui permettent de dénicher les subventions.

Je me refuse à totaliser le temps qu'il a consacré au District et à la Ligue en mettant son grain de sel dans tous les domaines y compris dans ceux où peu de responsables ne font que jeter un coup d'œil, je pense aux vétérans, à la réorganisation des finales de coupe, à la gestion des stocks et du matériel, mais aussi aux finances solidaires.

Je pense aussi aux manifestations nouvelles ou restaurées, telles que la soirée des bénévoles, la réception des clubs prêtant leurs installations, à Artois en fête, au criterium des neiges, au protocole Artois, au film résumant les activités du District lors des Assemblée Générales.

J'éviterai de rappeler les affaires qui parfois ont agité tes nuits mais qui ont toutes trouvées une solution. Mais tout cela, pour la plupart d'entre vous, vous le savez ; par contre ce que vous ignorez sans doute qu'il est né à **AUCHEL, SAINT PIERRE** pour être précis et, où à 12 ans il s'est essayé à taper dans un ballon, même le Stade **Marcel DEPUTTE** s'en souvient encore. Son entraîneur de l'époque était pourtant un ancien champion de France Amateur avec l'**USA : André TEMPREMANT**. Mais victime de son gabarit mais aussi je pense, de sa technique rudimentaire balle au pied il renonce assez vite, c'est sans forfanterie aucune un des rares domaines où j'ai été meilleur que toi.

Après diverses pérégrinations professionnelles, il revient en Artois chasser le lapin – **Stade des Sablons** en 1988 et devenir vice-président de l'**ES LABEUVRIERE**. La suite vous la connaissez mieux avec l'insistance de **Robert DA COSTA** qui l'amène à la commission Ethique dont c'était les débuts et au sein de laquelle je faisais aussi mes premières armes, puis ce fut l'enchaînement des responsabilités jusqu'à la présidence.

Comme tu l'as écrit quelque part, tu pars pour une 2^{ème} retraite que l'ensemble du Comité Directeur et tes amis ici présents te souhaitent bonne, longue et heureuse.

Discours de Monsieur Jean Louis GAMELIN :

Laissez moi vous regarder quelques instants il y a tellement longtemps que j'aspire à ce moment privilégié de vous rencontrer.

La crise sanitaire nous a séparés de trop nombreux mois et m'a empêché de vous saluer une dernière fois en Assemblée Générale pour mon départ le 28 novembre dernier en tant que Président de District. Je ne vais pas reprendre tout ce que j'ai dit ce jour-là mais sachez qu'être Président, c'est captivant.

Avec mon Comité Directeur, avec les dirigeants des 220 clubs de l'Artois, nous avons pu mettre en place pour nos 37 000 licenciés des compétitions passionnantes que se soient les championnats ou les coupes.

Ensemble nous avons su proposer de nombreuses réformes de nos championnats jeunes et vétérans pour les rendre plus adaptés ou plus attractifs.

Nous avons développé le futsal qui en avait bien besoin et assuré au football féminin une progression que beaucoup de districts nous envient.

Nous n'avons pas lésiné sur la prévention des incivilités en installant une commission ad hoc et en créant le protocole Artois.

Ensemble, nous avons réussi la mise en place de la FMI et le lissage des frais d'arbitrage assurant une simplification et une modernité dans nos tâches de gestion.

Nous n'avons jamais oublié de mettre à l'honneur nos bénévoles sans qui notre football amateur ne saurait exister : soirée des récompenses, soirée des clubs accueillants, soirée de tirage des coupes, Artois en fête : voilà des actions de proximité qui ont marqué notre reconnaissance à nos dirigeants pour leur investissement permanent.

Nous avons pu développer ces actions grâce à la compétence et au dévouement des élus du District, des membres de commission, des salariés du District, des dirigeants et arbitres des clubs.

Je vous en suis très reconnaissant.

J'ai rencontré des gens formidables à la Ligue et dans les Districts qui m'ont permis de progresser et de réaliser, avec le soutien des Dirigeants de clubs ; des opérations innovantes au profit de nos clubs Artésiens et de faire de notre District Artois, un District fort et respecté.

Je vous adresse mes remerciements chaleureux et sincères.

La clé de la réussite pour un District est de travailler en bonne intelligence avec ses clubs et de pouvoir échanger dans le respect de chacun.

VOUS M'AVEZ GATE !

Au cours de toutes ces années, j'ai rencontré des dirigeants sérieux, désireux de proposer ensemble les meilleures compétitions ou manifestations à nos licenciés tout en permettant aux responsables du District de travailler en toute sérénité !

Aujourd'hui, après 22 ans passés au District, il m'a semblé que le temps était venu de prendre un peu de recul et d'ouvrir pour notre District un nouveau cycle.

J'ai souhaité qu'Evelyne, à qui j'avais confié d'importantes missions depuis 2 ans, me succède pour former une équipe alliant compétence, savoir faire et capacité à dynamiser nos actions.

Pour que notre District reste toujours performant, le 28 novembre dernier, vous avez plébiscité ce choix à 94%.

Je vous en remercie grandement.

Le Comité Directeur et l'Assemblée Générale m'ont nommé Président d'Honneur du District Artois.

Par ce geste, qui me touche énormément, vous saluez mon investissement tout au long de ces 22 années.

Oui, j'ai beaucoup donné pour mon District et beaucoup servi le football amateur.

Mais comme je l'ai dit précédemment, je n'étais pas seul.

Ce titre honorifique, je le considère comme une récompense mais aussi comme une nouvelle charge à remplir pour mon District.

Soyez certains que j'essaierai, avec force, de vous apporter mon soutien et que, d'ores et déjà, je vous garantis mon appui sérieux et complet pour les objectifs poursuivis par notre District.

J'espère conserver cette distinction le plus longtemps possible car je n'oublie pas que je suis le seul ex-Président du District Artois encore vivant à ce jour !

Et je compte fermement m'accrocher aux branches, comme on dit !

Aujourd'hui, le football amateur va reprendre. Vous allez, avec vos dirigeants et joueurs, de nouveau vous adonner à votre sport favori. Il était temps, nous étions réellement en manque. Pouvoir nous retrouver entre ami(e)s sur et autour des terrains, pouvoir manager nos équipes, pouvoir arbitrer, pouvoir jouer : voilà des plaisirs simples que le COVID 19 nous a interdit pendant de longs mois mais

que nous allons récupérer. Ça ne sera pas facile. Il faudra reconquérir nos licenciés et remobiliser nos troupes.

Mais je vous fais confiance, comme d'habitude.

Vous saurez, avec le District Artois, relever le défi, car nous sommes tous des passionnés. Alors, je vous souhaite bonne chance, beaucoup de courage et énormément de plaisir au sein de notre District.

MERCI A VOUS.

Il y a 9 ans, le 16 juin 2012 à l'Assemblée Générale de **BULLY les MINES**, **Jean Claude DEVENYNS** me remettait symboliquement les clés du District Artois.

C'est avec plaisir, que je souhaite reproduire ce geste solennel en remettant, devant témoins, à notre Présidente, la même clé portant les félicitations de ses deux prédécesseurs.

Remise de médailles aux bénévoles :

MEDAILLE d'ARGENT

Laurent DECAEN

Gilles GRODZISKI

Lionel KOPIDURA

Raymond MALDERET

Arnold WATTEBLÉ

US ROUVROY

ES SAINT LAURENT BLANGY

US ROUVROY

ES SAINT LAURENT BLANGY

US IZEL les ESQUERCHIN

MEDAILLES de BRONZE

Vincent GODET

OLYMPIQUE LIEVIN

MEDAILLES de RECONNAISSANCE

Christophe DOBREMETS

Frédéric DUSKE

Patrick HUMEZ

Anne Sophie VOISIN

AOSC SALLAUMINES – Car. BILLY MONTIGNY

FC LA COUTURE

AS NEUVIREUIL/GAVRELLE

FC HERSIN

Allocution des personnalités :

- Intervention de Monsieur Cédric BETTREMIEUX – Président de la Ligue de Football des Hauts de France.
- Intervention de Monsieur Fernand DUCHAUSSOY – Président d'honneur de la Ligue de Football des Hauts de France.
- Intervention de Monsieur Henri JACKOWSKI – Adjoint aux sports de la ville de LIEVIN.

Clôture de l'Assemblée Générale par la Présidente et remise du kit de lancement du centenaire aux clubs.

La Présidente :

Evelyne BAUDUIN.



BILAN
COMPTE de RESULTAT

BILAN

District Artois de football

Etats de synthèse au 30/06/2021

	Brut	Amortissements Provisions	Net au 30/06/21	Net au 30/06/20
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	43 843,00		43 843,00	43 843,00
Immeuble	394 593,30	394 593,30		
Agencement, aménagement, installations	18 029,81	16 746,30	1 283,51	220,04
Installations techniques, matériel industriel	5 507,05	5 507,05		
Aménagements divers	2 226,53	1 651,01	575,52	
Mobilier et matériel de bureau	70 980,09	59 080,99	11 899,10	8 875,17
TOTAL	535 179,78	477 578,65	57 601,13	52 938,21
STOCKS				
CREANCES A COURT TERME				
Clubs débiteurs	1 308,42		1 308,42	4 370,91
Clubs douteux	337,40	337,40		
Autres débiteurs	51 157,84		51 157,84	14 452,78
TOTAL	52 803,66	337,40	52 466,26	18 823,69
DISPONIBILITES				
Obligations - Parts sociales	473 000,00		473 000,00	443 000,00
Livrets	953 813,56		953 813,56	922 506,11
Banque	5 422,26		5 422,26	28 068,87
Caisse	625,52		625,52	252,98
TOTAL	1 432 861,34		1 432 861,34	1 393 827,96
<i>Comptes de régularisation</i>				
Charges constatées d'avance	3 940,25		3 940,25	2 776,90
TOTAL ACTIF	2 024 785,03	477 916,05	1 546 868,98	1 468 366,76

BILAN

District Artois de football

Etats de synthèse au 30/06/2021

	Net au 30/06/21	Net au 30/06/20
CAPITAUX PROPRES		
Fonds associatif	323 071,03	323 071,03
Réserves	844 969,16	808 197,78
Résultat de la période	52 587,19	36 771,38
TOTAL	1 220 627,38	1 168 040,19
PROVISIONS		
Provisions pour risques	30 700,00	38 978,00
Provisions pour fonds mutualisé	31 598,00	28 338,00
Provisions pour remise en état immeuble	13 664,88	13 047,41
TOTAL	75 962,88	80 363,41
FONDS DEDIES		
DETTES		
Clubs créditeurs	161 385,87	52 972,41
Dettes fournisseurs	15 314,12	29 285,52
Dettes Membres	2 981,79	96,14
Dettes fiscales et sociales	32 820,94	46 688,09
Autres créditeurs	37 776,00	90 921,00
TOTAL	250 278,72	219 963,16
Compte de régularisation		
TOTAL	1 546 868,98	1 468 366,76

COMPTE DE RESULTAT

District Artois de football

Etats de synthèse au 30/06/2021

	du 01/07/20 au 30/06/21	du 01/07/19 au 30/06/20
Energie	5 868,84	6 396,73
Fournitures, entretien, petit outillage	506,58	5 091,59
Fournitures administratives	7 252,15	10 778,73
Achats équipements et récompenses	27 250,68	33 762,54
Achats livres	7 860,00	7 850,00
TOTAL ACHATS	48 738,25	63 879,59
Location copieur	8 675,00	7 440,00
Location machine à affranchir	750,16	733,78
Location diverses	2 810,60	205,63
Entretien et réparations	8 491,47	9 774,59
Maintenance	3 360,67	4 444,79
Assurances multirisques	756,64	756,64
Documentation - Abonnements	50,00	50,00
Personnel prêté à l'Association	6 846,83	6 404,89
Honoraires	5 365,60	4 904,40
Publicité - Relations publiques	3 398,22	2 460,00
Transports de biens et de personnes	12,00	
Gestion des Commissions	26 084,61	32 565,02
Lissage Arbitres	27 235,28	55 640,64
Mission - Réception	5 668,24	9 879,32
Frais postaux et collecte courrier	5 788,06	7 026,23
Télécommunications & NT	5 285,12	4 139,13
Services bancaires	560,95	403,68
Cotisations - organisations diverses	18 969,43	35 456,54
Stages - Formation des salariés		1 142,25
Services extérieurs divers	9 478,33	12 335,50
AUTRES CHARGES EXTERNES	139 587,21	195 763,03
Impôts, taxes et versements assimilés	3 367,00	3 723,48
IMPOTS, TAXES, VERS.ASSIMILES	3 367,00	3 723,48
Rémunération du personnel & ind.diverses	183 669,63	180 344,36
Charges sociales	30 093,58	61 899,56
CHARGES DE PERSONNEL	213 763,21	242 243,92
Dotations aux amortissements sur immobilisations	4 082,63	3 796,58
Dotations aux provisions sur immobilisations	617,47	
Dotations aux provisions d'exploitation	3 260,00	3 376,00
Dotations aux provisions des actifs circulants	337,40	
DOTATIONS AMORT.& PROVISIONS	8 297,50	7 172,58
Autres charges	10 969,22	9 640,07
Pertes sur créances irrécouvrables		754,52
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	10 969,22	10 394,59
Droit de garde sur titres		200,00
CHARGES FINANCIERES		200,00
Subventions accordées	121 220,00	54 000,00
Charges sur exercices antérieurs	15,50	

COMPTE DE RESULTAT

District Artois de football

Etats de synthèse au 30/06/2021

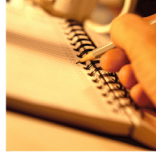
	du 01/07/20 au 30/06/21	du 01/07/19 au 30/06/20
Dotations aux amortissements et aux provisions	919,28	
<u>TOTAL CHARGES</u>	<u>546 877,17</u>	<u>577 377,19</u>
Engagements des clubs	27 360,00	31 903,00
Tournois	320,00	1 342,00
Produits des activités annexes	3 378,66	957,03
DROITS	31 058,66	34 202,03
Ventes livres	8 402,00	10 113,88
VENTES	8 402,00	10 113,88
Amendes coupes et championnat	33 992,00	52 901,80
Réserves - Appels	1 287,00	1 363,00
AMENDES	35 279,00	54 264,80
Coupes		6 765,00
Dérogations	460,00	1 031,00
REDEVANCES	460,00	7 796,00
Subventions diverses	7 266,60	5 360,91
Subventions Ligue	160 370,00	228 582,00
Subventions Ligue "contrat objectif"	67 760,00	68 341,00
Subventions FFF	132 273,40	11 433,87
Subventions Comité Départemental	41 290,72	23 152,01
Subventions Service Civique	700,00	1 236,67
Subventions "Conseiller technique"		7 334,00
Subventions "Conseiller Foot animation"	20 000,00	20 000,00
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	429 660,72	365 440,46
Reprises sur provisions d'exploitation	8 278,00	35 479,59
Reprises sur provisions des créances		876,52
Transfert de charges	42 314,54	28 540,70
Transfert des frais arbitrage	27 780,09	54 698,29
Autres produits	1 107,84	254,50
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	79 480,47	119 849,60
Revenus des placements	13 816,00	14 077,00
Produits financiers	1 307,51	1 866,17
PRODUITS FINANCIERS	15 123,51	15 943,17
Produits exceptionnels		640,00
Quote part des subventions		5 898,63
PRODUITS EXCEPTIONNELS		6 538,63
TOTAL PRODUITS	599 464,36	614 148,57
RESULTAT DE L'EXERCICE	52 587,19	36 771,38



BUDGET PREVISIONNEL 2021/2022

BUDGET PREVISIONNEL 21/22

CHARGES	PRODUITS
ACHATS	DROITS - REDEVANCES
Recompenses Equipements 50 000	Engagement 40 000
Energie 7 900	Cotisation DISTRICT 8 000
Produits Entretien 500	Billetterie 7 000
Fournitures Administratives 10 000	Mutuelle 5 000
Livres Formation Arbitre 7 860	Homologation Tournois 2 000
	Redevance Coupes 15 000
TOTAL ACHATS 76 260	TOTAL DROITS - REDEVANCES 77 000
AUTRES CHARGES EXTERNES	SUBVENTIONS
Location - Maintenance 16 000	ANS 10 000
Entretien Locaux 15 000	Ligue 210 000
Travaux 13 665	Conseiller FA 20 000
Assurance - Documentation 800	FFF - Contrat Objectif 80 000
Honoraires 5 600	Comité Départemental 40 000
Relations Publique - Pub 1 800	ASP - SERVICE CIVIQUE 8 000
Gestion des Commissions 70 000	TOTAL SUBVENTIONS 368 000
Lissage Arbitrage 122 000	AMENDES
Missions - Réception 10 000	Amendes 140 000
Frais Postaux - Téléphonie - Internet 14 000	TOTAL AMENDES 140 000
Services Bancaires 500	
Organisations Diverses 17 500	
TOTAL AUTRES CHARGES EXTERNES 286 865	
IMPOTS ET TAXE	VENTES
Charges Fiscales 4 000	Livres Formation Arbitre 10 000
TOTAL IMPOTS ET TAXE 4 000	TOTAL VENTE 10 000
CHARGES DE PERSONNEL	AUTRES PRODUITS
Rémunerations 217 000	Lissage Arbitrage 122 000
Charges Sociales 89 000	
TOTAL CHARGES DE PERSONNEL 306 000	TOTAL AUTRES PRODUITS 122 000
AUTRES CHARGES	PRODUITS FINANCIERS 15 000
Subvention Comité Departementale (Cot°) 16 000	
Subventions Foot en Milieu Scolaire 8 000	
Licences Pti foot - Redevance 900	
TOTAL CHARGES 24 900	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	
Aide aux Clubs 33 975	
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES 33 975	
TOTAL CHARGES 732 000	TOTAL PRODUITS 732 000



VCEUX

VŒU DE L'AS KENNEDY HENIN

Nous sommes une équipe de D7 et nous souhaitons pouvoir accéder à la division supérieure sauf qu'il nous manque une équipe ce qui est compliqué à faire vu le nombre de clubs dans la ville.

Nous souhaitons faire supprimer l'obligation d'une 2^{ème} équipe pour accéder de D7 en D6

Ce vœu a été retiré par le club

VŒU DU FC LILLERS

L'exclusion temporaire crée souvent des tensions supplémentaires sur les bancs et sur le terrain que l'arbitre doit gérer en plus de son match.

L'exclusion temporaire de 10 mn suite à un premier avertissement doit-elle être supprimée ?

VŒU DE L'US GONNEHEM

Je souhaiterais, pour la transparence totale du tirage des coupes de France et Artois un tirage intégral qui serait de plus visualisé par les clubs afin de créer une animation.

VŒU DE LA JF GUARBECCQUE

Effectuer en live sur les réseaux sociaux ou via des applications spécifiques les tirages au sort des 1^{er} et 2^{ème} tours de la coupe de France ainsi que le tirage au sort des coupes d'Artois.

Dans le but d'apporter un certain dynamisme à ces évènements et aussi secondairement faire en sorte de diffuser ces évènements dans les buvettes pour récupérer financièrement des pertes de la crise sanitaire.